

**AUDOUART, dit Saint-Germain, GUILLAUME**, secrétaire du premier Conseil de la Nouvelle-France et notaire (1648–1663).

Audouart commença sa carrière à Trois-Rivières, en 1648, en qualité de « commis au greffe et tabellionage ». À l'automne de 1649, il s'installa à Québec où, jusqu'en 1663, il fut secrétaire du premier Conseil de la Nouvelle-France, charge dont le titulaire était autorisé à exercer comme notaire public. Effectivement, Audouart fut le premier notaire officiel de la Nouvelle-France, ses prédécesseurs (secrétaires des gouverneurs, greffiers, seigneurs, colons) n'ayant pu exercer le notariat que par tolérance. Audouart s'appliqua à recueillir leurs actes épars et les annexa à son propre greffe, qui comprend 1067 minutes. Il siégea également comme juge-sénéchal de la seigneurie de Beauport, tout en agissant à titre de substitut du procureur fiscal à Québec. Le 22 octobre 1663, il signait son dernier acte notarié et, quelques jours plus tard, il vendait son greffe à Pierre Duquet. Audouart, dont on ne sait s'il se maria, perdit à cette époque sa maison aux mains de ses créanciers. Il semble être retourné en France à l'automne de 1663.

ANDRÉ VACHON

---

AJQ, Greffe de Guillaume Audouart, 1634–63.— *Jug. et délib.*, I : *passim*.— *Papier terrier de la Cie des I.O.* (P.-G. Roy), *passim*.— J.-E. Roy, Guillaume Audouart Saint-Germain (1648–1663), *RC*, XXVII (1891) : 213–217.— André Vachon, *Histoire du notariat canadien, 1621–1960* (Québec, 1962).

Bibliographie générale

© 1966–2025 Université Laval/University of Toronto